Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

BNP PARIBAS INSTICASH EUR 3M, un compartiment de la SICAV BNP PARIBAS INSTICASH

Classe « X Capitalisation » - code ISIN LU0423950301
Ce Fonds est géré par BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Luxembourg, qui fait partie du Groupe BNP Paribas.

Objectifs et politique d'investissement

Le Fonds est un fonds monétaire à valeur nette d'inventaire variable standard (ci-après un « FM ») tel que défini par le règlement (UE) 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires (le « Règlement »).
Il vise à réaliser le meilleur rendement possible en suivant les taux actuels du marché monétaire, sur une période de trois mois, tout en visant à protéger le capital conformément auxdits taux et à maintenir un haut niveau de liquidité et de diversification. La période de trois mois correspond à l'horizon d'investissement recommandé du Fonds.
Le Fonds investit dans les limites fixées par le Règlement dans un portefeuille diversifié d'instruments du marché monétaire, de dépôts auprès d'établissements de crédit, de contrats de prise et de mise en pension, de parts ou d'actions de FM à court terme ou d'autres FM standard et, à titre accessoire, de liquidités libellées en EUR.
Le Fonds n'est pas un produit garanti. Un investissement dans le Fonds diffère d'un placement dans des dépôts en ce qu'il comporte le risque de fluctuation du principal investi. BNP PARIBAS InstiCash n'a recours à aucun prestataire externe pour garantir la liquidité des compartiments ou la stabilisation de la VNI par action. Toute perte du principal est assumée par les actionnaires. Il n'existe aucune exposition de change autre que l'exposition en EUR.
Le Fonds est activement géré. L'indice de référence Euro Short Term Rate (EUR) (RI) est utilisé à des fins de comparaison de performance uniquement. Le Fonds n'est pas contraint par un indice de référence et sa performance peut s'écarter sensiblement de celle de l'indice de référence.
Le Fonds peut aussi avoir recours à des instruments financiers dérivés (swaps de taux d'intérêt) à des fins de couverture uniquement, à condition qu'ils soient négociés sur un marché réglementé. L'impact de ces instruments financiers dérivés sera pris en compte dans le calcul de l'échéance moyenne pondérée (risque de taux d'intérêt) du Fonds. Ces instruments financiers dérivés seront utilisés conformément à la stratégie d'investissement sur le marché monétaire du Fonds.
Il investit dans des titres de haute qualité de crédit. La Société de gestion effectue sa propre évaluation documentée de la qualité de crédit des émetteurs et des instruments du marché monétaire afin de déterminer ceux qui doivent être considérés comme de haute qualité.
Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent, mais ne constituent pas un facteur déterminant, à la prise de décision du gestionnaire.
Les revenus sont réinvestis de manière systématique.
Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts sur une base quotidienne (les jours ouvrés bancaires au Luxembourg), comme indiqué dans le prospectus.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible — Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7

- Les données historiques peuvent ne pas constituer un indicateur fiable pour l'avenir.
- La catégorie de risque d'un Fonds constitue un indicateur et non un objectif ni une garantie. Elle est susceptible d'évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus basse n'indique pas un placement sans risque.
- Pourquoi le Fonds relève-t-il de cette catégorie précise ?
  Cette catégorie de risque se justifie par l'investissement dans des instruments du marché monétaire éligibles conformément au Règlement et dans des obligations à court terme à faible volatilité.
- Plus le risque est élevé, plus l'horizon d'investissement recommandé est long.

D'autres risques importants pour le Fonds, mais qui ne sont pas adéquatement pris en considération par l'indicateur, sont décrits ci-dessous :

- Risque lié au crédit : ce risque concerne la capacité d'un émetteur à honorer ses engagements : la révision à la baisse de la notation d'une émission ou d'un émetteur peut entraîner une chute de la valeur des obligations associées.
- Risque de liquidité : ce risque découle de la difficulté de vendre un actif à un cours de marché juste et au moment souhaité en raison d'un manque d'acheteurs.
- Risque opérationnel et lié à la garde : certains marchés sont moins réglementés que la plupart des marchés internationaux. Par conséquent, les services liés à la garde et à la liquidation du compartiment sur ces marchés pourraient être plus risqués.

Pour plus d'informations sur les risques, veuillez vous référer à la section sur les risques dans le prospectus du Fonds, disponible à l'adresse http://www.bnpparibas-am.com.

Frais

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les frais de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
Il s'agit du montant maximum pouvant être prélevé sur votre capital (avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué).	
Frais prélevés par le Fonds chaque année	
Frais courants	0,07% (*)
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

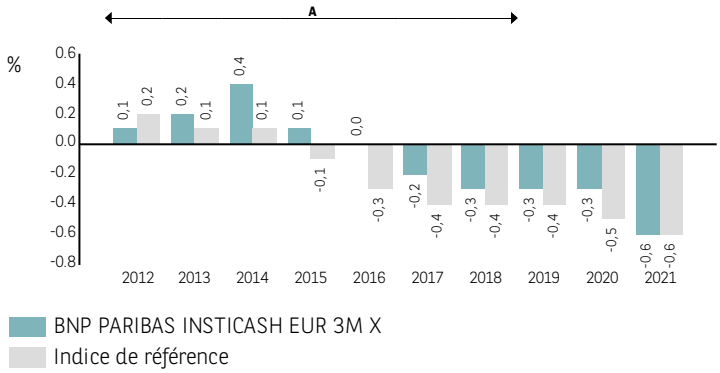
(*) Le montant des frais courants communiqué ici est une estimation. Compte tenu des changements récemment intervenus dans la structure des frais, une estimation est préférée à un chiffre a posteriori.
Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas :

- Les frais de transaction du portefeuille, à l'exception des frais d'entrée/de sortie payés par le Fonds à l'achat ou à la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

En cas de conversion, aucune commission ne sera imputée.

Pour en savoir plus sur les frais, veuillez consulter la section « Frais et commissions » du prospectus du Fonds, disponible à l'adresse http://www.bnpparibas-am.com.

Performances passées



A: À la suite d'une opération sur titres, les performances indiquées correspondent à celles de l'ancien compartiment « BNP Paribas InstiCash Money 3M EUR » de la SICAV BNP Paribas InstiCash. Le Fonds est géré conformément à des processus, stratégie d'investissement et frais absolument identiques.

- Les chiffres relatifs aux performances sont indiqués par classes d'actions, dont la VNI a été calculée en permanence pendant la période du 1er janvier au 31 décembre.
- La performance passée n'est pas une indication des résultats futurs.
- Les frais courants du Fonds sont compris dans le calcul des performances passées.
- La classe d'action a été lancée en 2009.
- Les performances passées ont été calculées en devise EUR.
- Les rendements sont basés sur la valeur nette d'inventaire et le revenu distribuable réinvesti.

Informations pratiques

- Dépositaire : BNP PARIBAS, Luxembourg Branch.
- De plus amples informations concernant le Fonds, y compris le dernier Prospectus, les derniers prix publiés de l'action ou des actions, le rapport annuel et le rapport semestriel, peuvent être obtenues, sans frais, en anglais, auprès de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Luxembourg ou en ligne sur http://www.bnpparibas-am.com.
- La législation fiscale luxembourgeoise peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.
- Les détails de la politique de rémunération actualisée (y compris une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés), l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages et la composition du comité de rémunération, sont disponibles sur le site Internet https://www.bnpparibas-am.com/en/footer/remuneration-policy/. Un exemplaire sur papier de la politique de rémunération sera mis à disposition sur demande.
- La responsabilité de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Luxembourg ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.
- Les investisseurs peuvent effectuer des conversions entre des Fonds de BNP PARIBAS INSTICASH. Veuillez consulter le prospectus ou contacter votre conseiller financier pour de plus amples informations.
- Informations destinées aux investisseurs en Suisse : le Prospectus, le Document d'information clé pour l'investisseur, les Statuts, ainsi que les rapports annuel et semestriel, peuvent être obtenus, sans frais, auprès du représentant en Suisse, BNP PARIBAS, Paris, succursale de Zurich, 16, Selnaustrasse, 8002 Zurich. Le service de paiement en Suisse est BNP PARIBAS, Paris, succursale de Zurich, 16, Selnaustrasse, 8002 Zurich.

Ce Fonds est agréé au Grand-Duché de Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes au 8 décembre 2022.